

lieu d'imposer une politique de contrôle des prix et des salaires. Il devait effectuer, en ce moment, des paiements aux fonctionnaires du Manitoba, que la province, à son avis, ne pouvait se permettre. Bien que les députés néo-démocrates soient tout à fait d'accord avec le premier ministre du Manitoba sur certaines questions, ils ont essayé d'oublier la position qu'il a adoptée à propos des contrôles des prix et des salaires. Voilà au moins, un néo-démocrate qui n'a pas essayé de faire croire qu'il était le seul ami des travailleurs.

Comme je l'ai dit, 1974 fait partie de l'histoire. Aujourd'hui, à peu près 15 mois plus tard, la politique du gouvernement a changé du tout au tout et les ministériels restent silencieux. Selon moi, on a le droit de changer d'idée. A la lumière de conditions nouvelles, il n'est que juste que les gens changent d'avis. Mais jusqu'ici, même s'il essaie d'instaurer une politique de prix et de salaires, le premier ministre n'a pas eu le courage d'avouer qu'une bonne partie des choses qu'il a dites en 1974 ne servait que des fins politiques à court terme. Il n'a pas eu l'honnêteté de dire aux Canadiens: le gouvernement est en grande partie responsable du taux d'inflation actuel; nous devons essayer d'améliorer la situation; nous avons eu tort et nous devons maintenant changer notre position.

Il essaie plutôt de prétendre que le gouvernement a toujours raison. Il ne devrait pas prendre cette attitude, monsieur l'Orateur. Les Canadiens sont irrités et embrouillés. Ils sont irrités parce que le gouvernement ne leur dit pas la vérité. Et ils sont embrouillés parce que seulement 15 mois après avoir dit que cela ne résoudrait pas le problème, le gouvernement adopte une politique des prix et des salaires.

Qu'est-ce que les Canadiens doivent croire? Le rôle du gouvernement est de diriger, mais pour cela, il doit avoir le respect des citoyens. Je demande donc aux députés de l'autre côté ce que les Canadiens doivent croire lorsque le gouvernement leur demande d'accepter une politique qu'il rejetait absolument il y a seulement 15 mois. Doivent-ils croire que le gouvernement est finalement prêt à prendre une mesure qu'il croit sincèrement être à l'avantage du pays ou doivent-ils garder l'attitude cynique que bon nombre d'entre eux ont adoptée et se dire que ce n'est qu'un autre truc libéral pour calmer l'opposition et obtenir des gains politiques? C'est une grave question qui touche non seulement les ministériels, mais tous les représentants élus des Canadiens.

Depuis trop longtemps les faits ont porté les Canadiens à dire que ce que les hommes d'État promettent pendant les campagnes électorales et ce qu'ils font plus tard sont des choses tout à fait différentes. La façon du premier ministre de se comporter en matière économique est un des principaux obstacles auxquels les Canadiens sont exposés. C'est ce qui les trouble tellement.

Comment le gouvernement réagit-il à la situation aujourd'hui? Il a présenté le bill C-73, une mesure de grande conséquence que j'aimerais personnellement appuyer parce que j'estime qu'il faut, en vérité, exercer un contrôle sur l'économie. Mais je ne puis tout simplement pas faire confiance au premier ministre, compte tenu des pouvoirs que cette mesure législative lui conférerait. Je ne le respecte tout simplement pas assez pour oser croire qu'il agira avec intégrité, qualité qui, à mon sens, lui a beaucoup fait défaut. Je crois que bien des Canadiens aujourd'hui estiment dans le fin fond de leur cœur que le très honorable monsieur a été moins qu'honnête dans sa présentation en juin 1974.

Loi anti-inflation

Je tiens à dire qu'entre les mains d'un chef intègre le bill pourrait être efficace. Que s'est-il passé? Dans le Livre blanc qu'il nous a présenté, le gouvernement disait clairement que les produits alimentaires et le poisson seraient exemptés des lignes directrices. On nous avait à peine remis le Livre blanc que le groupe de libéraux expatriés qui ont pris la tête de la Commission de lutte contre l'inflation est apparu à la télévision. Peut-être pourrions-nous les baptiser le «Jean and Beryl Show», mais malheureusement, ils sont sûrs de garder la vedette plus longtemps que les spectacles de télévision minables. J'ai bien peur qu'on doive les subir pendant au moins trois ans.

● (1750)

Ils ont dit qu'une des premières choses qu'ils examineraient c'était les offices de commercialisation. Lorsque je suis rentré chez moi en fin de semaine dernière, les agriculteurs m'ont demandé, qui devons-nous croire? Les agriculteurs savent qu'ils seront touchés par ces contrôles et pourtant il était clairement stipulé dans le Livre blanc que les produits alimentaires en seraient exemptés. Néanmoins, les deux principaux membres de la Commission ont déclaré qu'ils commenceraient par examiner les offices de commercialisation.

J'aimerais faire consigner un article paru aujourd'hui dans le *Journal d'Ottawa*, et par lequel la Fédération canadienne de l'agriculture s'en prend aux déclarations faites par le président de la Commission de lutte contre l'inflation à l'égard des offices de commercialisation. On y lit une longue déclaration de M. Gordon Hill, président de la Fédération ontarienne de l'agriculture qui reproche au président de la Commission de s'être laissé influencer par les préjugés de la vice-présidente, M^{me} Plumtre, à l'endroit des agriculteurs, de leurs produits et de leur rôle dans la vie canadienne. M. Hill y déclare ce qui suit:

Cette année, les agriculteurs ont touché 10c. soit 12 p. 100 du prix de détail du fromage blanc, qui est 84c. Ils ont reçu entre 8.3 et 12 p. 100 du prix de détail des fruits préparés, poires, pêches et pruneaux; 30c, soit 55 p. 100 du prix de détail du lait; de 3.2 à 12 p. 100 du prix des légumes préparés, pois, tomates, maïs et carottes.

Ils ont touché environ 74 p. 100 du prix de détail des œufs en janvier dernier, et 76 p. 100 du prix de détail des bouvillons de première qualité.

Je n'invente pas ces chiffres, monsieur l'Orateur. Ce sont les chiffres de la Ontario Federation of Agriculture qui, avec bien d'autres agriculteurs de tout le Canada, se pose de sérieuses questions sur la crédibilité du premier ministre. M. Hill aurait d'autre part déclaré que les agriculteurs ont dû supporter une augmentation de 400 p. 100 du prix de la ficelle d'engergage de 1972 à 1974, et une augmentation de 152 p. 100 du prix de l'engrais au nitrate d'ammoniaque de février 1973 à la même époque en 1975. Je pourrais continuer longtemps sur ce thème, monsieur l'Orateur. Une fois de plus, j'aimerais donc savoir à quoi m'en tenir sur les déclarations gouvernementales à propos des produits agricoles.

A propos de l'OCCO, nous savons tous que cet organisme a eu de graves problèmes. Je ne voudrais pas lancer dans une digression philosophique sur les avantages ou les inconvénients des offices de commercialisation, mais je tiens à faire remarquer aux députés des deux côtés de la Chambre que les agriculteurs ont le droit de se regrouper en compagnies et de s'organiser du mieux qu'ils